



Christelle Maier et Aline Robert présentent caP, service de consultation et centre de ressources

Un service pour conseiller les femmes

caP est un service de consultation ainsi qu'un centre d'expertise et de ressources, qui s'adresse à chaque femme pour toute question liée au monde du travail et à chacun pour équilibrer travail et famille. Installé à l'Hôtel des Associations à Neuchâtel, il a récemment ouvert une antenne à La Chaux-de-Fonds et étendu ses heures de permanence. Les conseillères Anne Boutenel, Glenda Gonzalez et Aline Robert assurent le service de consultation. Depuis peu, Christelle Maier (à gauche) et Aline Robert (à droite) partagent la direction de caP en job sharing. Elles présentent le service de consultation ainsi que les différentes prestations proposées.

Comment le service a-t-il vu le jour à Neuchâtel?

Christelle Maier: Grâce au Bureau fédéral de l'égalité qui soutient l'ouverture à travers toute la Suisse de services de consultation pour contribuer à l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle et au sein de la famille. caP a ainsi ouvert ses portes en septembre 2008 à Neuchâtel, à l'Hôtel des associations, en bénéficiant également du soutien de la Ville de Neuchâtel.

Aline Robert: L'ensemble des services de consultation soutenus par le Bureau fédéral de l'égalité est organisé en réseau, ce qui permet un échange d'expériences réciproque.



Le service de consultation caP à Neuchâtel propose des consultations individuelles pour 40 francs de l'heure.

entreprises désireuses de développer des conditions et un climat de travail qui permettent de concilier engagements professionnels et familiaux.

C.M.: caP est un centre de ressources et d'expertise où il est possible d'obtenir de la documentation et des informations. Nous donnons gratuitement des conseils ponctuels, soit par téléphone, soit par courriel (voir en bas de page). Quant au service de consultation, il est possible d'obtenir un entretien avec l'une de nos conseillères au prix de 40 francs l'heure, et 20 francs l'heure pour les personnes à bas revenus.

Comment s'organise le service?

C.M.: Le service est composé de trois conseillères qui se répartissent un taux d'occupation de 60%. Les 40% restants sont destinés à la gestion du service en job sharing. Le bureau se

situe à Neuchâtel et est ouvert les lundis et jeudis de 13h30 à 17h et le mardi de 8h30 à 17h. A terme, nous souhaitons développer notre site Internet, afin de donner un maximum d'informations en ligne aux personnes intéressées.

A.R.: Par le biais du site, nous allons également mettre des outils à

disposition des gens, par exemple établir une check-list pour organiser le partage des tâches au sein de la famille. Nous souhaitons offrir ainsi un soutien à un public plus large et à une plus grande échelle. Pour ce faire, nous avons récemment lancé une newsletter qui paraît à un rythme mensuel. Il est possible de s'y inscrire sur www.cap-pro.ch.

Comment se déroule la prise en charge des clients?

A.R.: Le premier contact se fait généralement par téléphone ou par e-mail. Nous faisons le point sur la situation actuelle de la personne. Nous clarifions ses besoins pour ensuite y répondre au mieux. Ce premier contact débouche parfois sur une ou plusieurs consultations individuelles. Un regard externe et professionnel permet de mettre le doigt sur des problèmes méconnus. Par exemple, dans le cas de couples mariés avec deux enfants, les frais de garde et d'impôts peuvent être tels qu'un taux d'occupation au-delà de 60% pour le second revenu peut être financièrement préjudiciable.

Dans quelles circonstances peut-on faire appel à vous?

A.R.: Toute femme ayant une question ou souhaitant un soutien en lien avec l'activité professionnelle

peut nous contacter. Concrètement, il peut s'agir de préparer la reprise d'une activité professionnelle après une interruption, ou d'amorcer un changement de poste ou un développement professionnel. Des femmes migrantes viennent également nous consulter pour apprendre à connaître le marché du travail et son fonctionnement.

C.M.: Il peut s'agir de répondre à des questions très spécifiques liées aux conditions de travail, aux termes d'un contrat ou encore au niveau de salaire en vigueur dans telle ou telle branche. Lorsqu'il s'agit de concilier travail et famille, les femmes et les hommes peuvent venir nous voir. Diminuer le taux d'activité, négocier une part de travail à la maison, avoir des horaires flexibles sont autant de possibilités à examiner.

Quelles particularités présente le service de consultation de Neuchâtel?

A.R.: Nous apportons un regard global sur le travail et la famille. Des femmes nous questionnent parfois sur le bon taux d'activité ou le bon



modèle de conciliation. Il n'existe pas de réponse unique à ces questions. Nous tâchons de faire le point sur la situation particulière de la personne au moment précis où elle vient nous consulter.

Anne Kybourg

- **Informations pratiques:** caP Service de consultation «femme et travail – équilibre travail/famille», Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel. Renseignements au 032 724 21 36, sur www.cap-pro.ch et également à info@cap-pro.ch



Quelles prestations proposez-vous?

A.R.: Nous sommes là pour informer et conseiller les femmes pour toute question en lien avec le monde du travail. Nous apportons également notre aide aux femmes, hommes et couples qui recherchent un équilibre entre travail et famille. Nous sommes aussi à disposition des